



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Dossier de presse

23 mars 2021

Partenariat État-Régions : une nouvelle étape au service du rebond industriel de nos territoires

Sommaire

- p. 03 Une ambition commune de l'Etat et des Régions : assurer la reconquête industrielle dans nos territoires
- p. 05 Le Fonds d'accélération France Relance : un dispositif fer de lance pour le rebond industriel de nos territoires
- p. 07 Près de 300 M€ supplémentaires mobilisés par l'État et les Régions au service de l'industrie dans nos territoires
- p. 08 Les chiffres clés
- p. 09 Cartographie des lauréats et exemples de projets inspirants par région
 - p. 11 Auvergne-Rhône-Alpes
 - p. 13 Bourgogne-Franche-Comté
 - p. 15 Bretagne
 - p. 17 Centre-Val de Loire
 - p. 19 Corse
 - p. 21 Grand Est
 - p. 23 Hauts-de-France
 - p. 25 Île-de-France
 - p. 27 Normandie
 - p. 29 Nouvelle-Aquitaine
 - p. 31 Occitanie
 - p. 33 Outre Mer
 - p. 35 Pays-de-la-Loire
 - p. 37 Provence - Alpes - Côte d'Azur

UNE AMBITION COMMUNE DE L'ÉTAT ET DES RÉGIONS: ASSURER LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE DANS NOS TERRITOIRES

Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme Territoires d'industrie vise à soutenir des **stratégies de reconquête industrielle dans les territoires**. L'objectif du programme est de **réunir l'ensemble des acteurs publics** (collectivités territoriales, Intercommunalités, État, opérateurs...) **et industriels** afin d'identifier les besoins concrets dans ces territoires et de concentrer les moyens d'action pour y répondre.

Animé localement par un binôme élu-industriel, il vise à lever les freins au développement de l'industrie et à expérimenter de nouvelles solutions sur quatre axes : attirer, recruter, simplifier et innover. **Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat privilégié avec les Régions, qui sont chargées de son pilotage en lien étroit avec l'État.**

Deux ans et demi après son lancement, **148 territoires** ont été labellisés « Territoires d'industrie » dans les régions métropolitaines et les territoires ultra-marins. Ces territoires concentrent à eux seuls plus de **530 Intercommunalités**.

Les élus et les industriels de ces territoires ont élaboré des plans d'actions grâce auxquels plus de **1 630 projets à visée industrielle** ont émergé du terrain. Le programme permet à l'ensemble des acteurs ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie de se rencontrer pour le bénéfice de tous. Les thématiques abordées portent sur les 4 axes stratégiques du programme et concernent entre autres les énergies renouvelables, la transition numérique et écologique, l'attractivité des territoires, les plateformes d'innovation, la formation et les compétences, ou encore la simplification administrative.

Une offre de services variés alimentée par les opérateurs nationaux et qui se renouvelle au regard de la crise sanitaire et économique

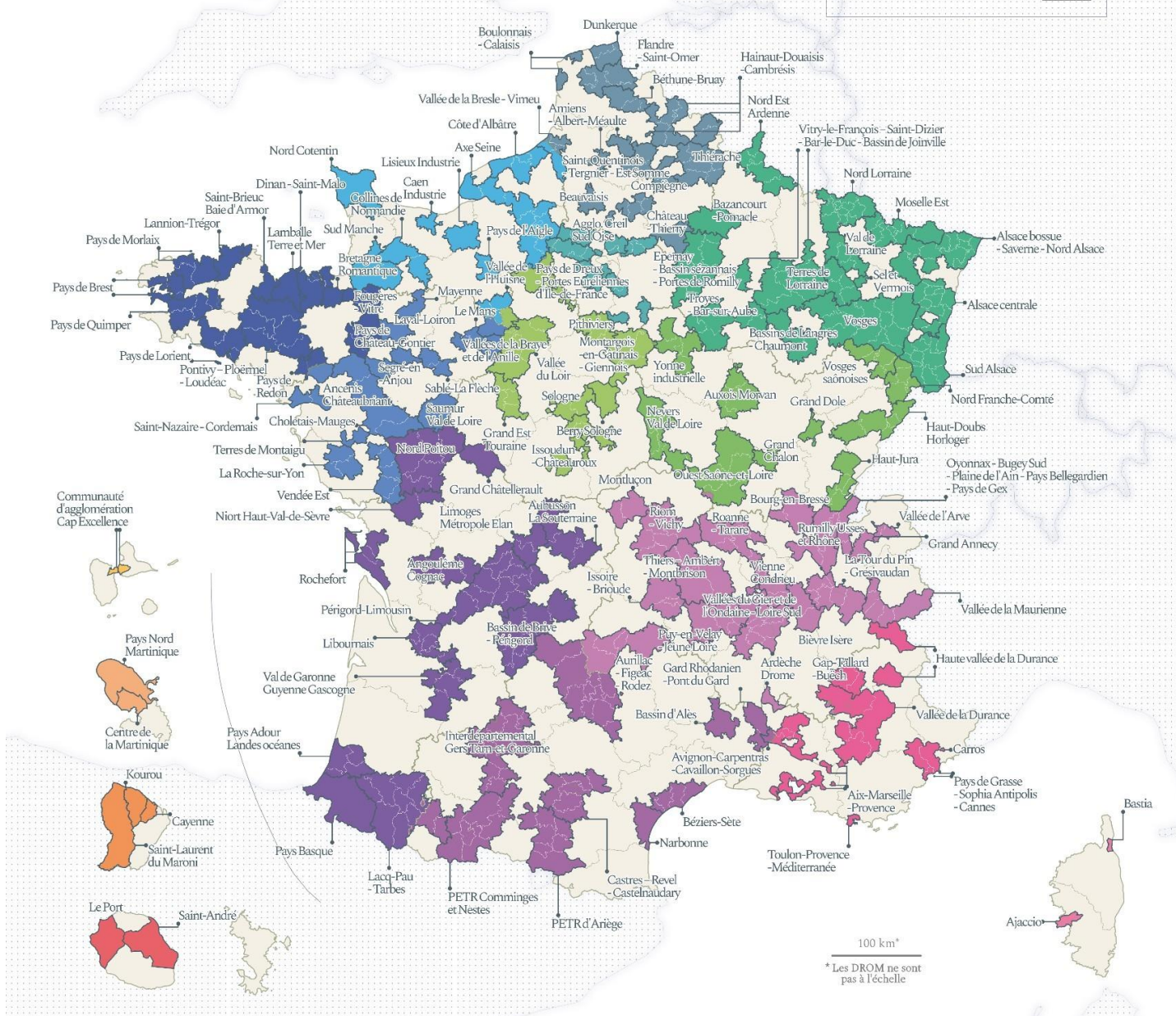
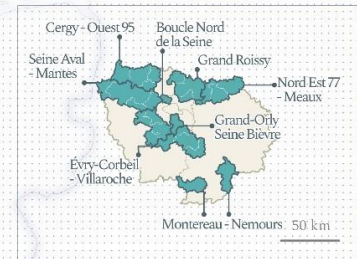
En complémentarité avec l'action des Régions, l'Etat et ses opérateurs (Ademe, Banque des Territoires, Bpifrance, Pôle Emploi, Business France, Apec, Action Logement) ont mis en place depuis fin 2018 un panier de services d'1,3 milliard d'euros à disposition des territoires, à travers une vingtaine de dispositifs. Ces accompagnements permettent le financement d'études d'ingénierie, l'accélération de projets industriels, le développement de compétences, le déploiement de l'industrie du futur, etc. Ces moyens ont été renforcés à travers le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, issu de France Relance.

En juillet 2020, dans un contexte de crise sanitaire et économique, l'Etat a lancé un « Pack Rebond » pour aider les entreprises industrielles des territoires à accélérer leur relance. Une enveloppe de 400 M€ a alors été mise en place dans le cadre du plan de relance.

148 TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Périmètre des territoires d'industrie
À date du 01 avril 2020

FOCUS SUR L'ÎLE-DE-FRANCE



100 km*
* Les DROM ne sont pas à l'échelle

Sources : ANCT 2020 - IGN 2019 - Réalisation : ANCT 2020

LE FONDS D'ACCÉLÉRATION FRANCE RELANCE : UN DISPOSITIF FER DE LANCE POUR LE REBOND INDUSTRIEL DE NOS TERRITOIRES

Les répercussions économiques de la crise sanitaire affectent l'industrie. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public renforcé et « sur-mesure » aux acteurs industriels. Au-delà du maintien de la compétitivité des entreprises françaises, il s'agit également de répondre aux grands défis du secteur : modernisation des outils de production, engagement dans la transition écologique et énergétique, inclusion sociale, et enfin résilience des chaînes de valeur et de production. L'industrie constitue à la fois la pierre angulaire de la reprise économique et un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales.

France Relance : le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Annoncé dans le cadre de « France Relance », le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » s'inscrit dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie. Doté initialement par l'Etat de 400 millions d'euros sur l'ensemble du territoire, ce fonds vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an. Les projets retenus doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

La décision se prend au plus près du terrain, à travers une co-décision du préfet de région et du président du Conseil Régional, après une instruction technique et financière réalisée par la direction régionale de Bpifrance. Chaque région met en place une revue régionale d'accélération qui priorise les projets et décide des montants octroyés aux entreprises. Les crédits France Relance ont été alloués entre régions en fonction de la dynamique d'émergence de projets dans chaque région (« meilleur dossier arrivé, premier servi ») puis répartis ensuite entre régions en tenant compte de leur poids industriel dans le PIB mais également du nombre de projets candidats.

531 projets déjà soutenus témoignent du succès de cette démarche territoriale au bénéfice de l'emploi et des PME-ETI.

Le dispositif s'appuyant sur la capacité d'initiative et la force de proposition des acteurs territoriaux, le Fonds d'accélération a soutenu **531 projets** entre septembre 2020 et mars 2021 (chiffres au 18 mars 2021), représentant un **investissement industriel global de plus de 2,55 milliards d'euros** à l'échelle des territoires. Aux côtés de la contribution de 400 M€ de l'Etat via France Relance, certaines régions (Grand Est et PACA par exemple) ont contribué volontairement au fonds aux côtés de l'Etat pour un montant de 24 M€.

L'accent est volontairement porté sur les projets structurants ayant un impact territorial fort : **plus de 13 700 créations d'emplois directs seront réalisées et près de 51 102 emplois industriels directs sont confortés**. 90% des projets sont portés par des PME et des ETI (59% par des PME et 31% par des ETI). 70% des projets soutenus sont situés dans des territoires considérés comme fragiles ou prioritaires (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, Zones de Revitalisation Rurale, Zones d'Aide à

Finalité Régionale, Villes Action Cœur de Ville). Cette dynamique sera poursuivie avec détermination en 2021.

Le fonds soutient également des projets en dehors des territoires d'industrie, à hauteur d'un tiers du nombre total.

Depuis le début de l'année 2021, le fonds met l'accent sur l'accompagnement des territoires et des écosystèmes industriels.

L'empreinte territoriale du programme permet d'identifier des territoires ayant connu un choc industriel fort ou caractérisé par un manque de ressources, afin d'initier des **accompagnements sur-mesure avec les collectivités locales**. Cette offre cousue-main a été lancée dans 4 territoires avec comme ambition d'apporter une réponse concrète aux enjeux de ces territoires et d'accélérer leur dynamique industrielle.

De plus, le Fonds d'accélération permet le développement d'écosystèmes industriels grâce à la sanctuarisation d'une enveloppe de 31 millions d'euros pour soutenir et accélérer des projets dits « collaboratifs ». Ces projets concernent en priorité la formation professionnelle et l'apprentissage pour les métiers industriels en tension et les métiers de demain. Les collaborations interentreprises d'investissements communs, de partage des outils et des savoirs, dans une logique de renforcement de filière ou d'innovation, sont le second axe majeur de cette démarche. Ce sont ainsi **30 projets dits collaboratifs qui ont déjà été soutenus**.



PRÈS DE 300 M€ SUPPLÉMENTAIRES MOBILISÉS PAR L'ÉTAT ET LES RÉGIONS AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DANS NOS TERRITOIRES

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, **l'Etat et les Régions décident main dans la main d'apporter un engagement commun** pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale).

Afin de mutualiser et d'accroître l'action des pouvoirs publics pour soutenir des projets structurants et impactants pour les territoires, **l'Etat et les Conseils Régionaux annoncent une mobilisation de 298,5 M€ de crédits supplémentaires jusqu'au 1^{er} juin 2021.**

Dans chaque région, la revue régionale d'accélération continuera d'être chargée de prioriser les projets et de répartir la prise en charge financière des projets entre l'Etat et le Conseil Régional. Les projets soutenus par l'Etat et le Conseil Régional feront l'objet d'une communication partenariale.

Cette augmentation de l'enveloppe résulte de la collaboration de l'Etat et des Conseils Régionaux avec, comme logique sous-jacente, un cofinancement sur une base de « 1 pour 1 ». **12 régions métropolitaines** ont répondu à l'appel de l'Etat permettant ainsi un apport de 141,5 M€ de ces Conseils Régionaux. **L'Etat, quant à lui, annonce une enveloppe supplémentaire de 157 M€ en plus des 400 M€ déjà alloués**, dont 141,5 M€ seront au profit des 12 régions susmentionnées et 15,5 M€ pour accompagner spécifiquement les collectivités et régions de Corse et des Outre-Mer, les territoires faisant face à des chocs industriels majeurs, ou les projets collectifs. Ce réabondement de 157 M€ de la part de l'Etat, qui s'inscrit dans une augmentation plus globale de 1 milliard d'euros des aides à l'industrie de France Relance, constitue l'un des moyens d'accompagnement des territoires mis en place par l'Etat, outre le financement de chefs de projets « Territoires d'industrie », les études d'ingénierie, etc.

Les crédits supplémentaires nous permettent d'estimer à plus de 550 le potentiel de nouveaux projets industriels accélérés¹ dans les territoires, portant à plus de 1 180 le nombre total de lauréats estimé.

Notes

¹ Estimation réalisée sur la base des indicateurs clés observés pour le Fonds d'accélération en date du 18 mars 2021 : montant moyen d'aide estimé à 509.000€.

CHIFFRES CLÉS

LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE



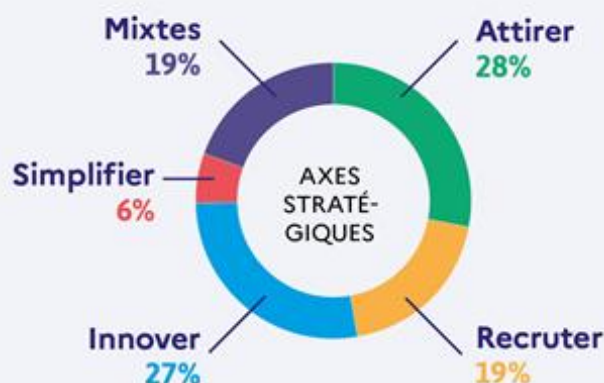
148

Territoires
d'industrie



1 600

projets remontés
du terrain dans les
fiches-actions



LE FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES (11 MARS 2021)

531

PROJETS SOUTENUS
DONT

90 % portés par
des PME et
des ETI

69 % situés en
Territoires
fragiles

270 M€

CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS

2,5 Mds€

EN INVESTISSEMENTS
PRODUCTIFS



13 742
emplois créés

51 102
emplois
préservés

509 k€ Montant moyen
d'aide accordé

157 M€

par l'ÉTAT portant
à **557 M€**
la contribution
de France Relance



DES NOUVEAUX MOYENS
POUR L'INDUSTRIE
DANS NOS TERRITOIRES

141,5 M€

par les RÉGIONS

Cartographie des lauréats et exemples de projets inspirants par région





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



531 projets déjà lauréats dans les territoires et plus de 200 projets en cours de validation d'ici à fin avril

2,55 Mds€

D'Investissements Industriels Soutenus

270 M€

Engagés par France Relance (2020-2021)

13 742

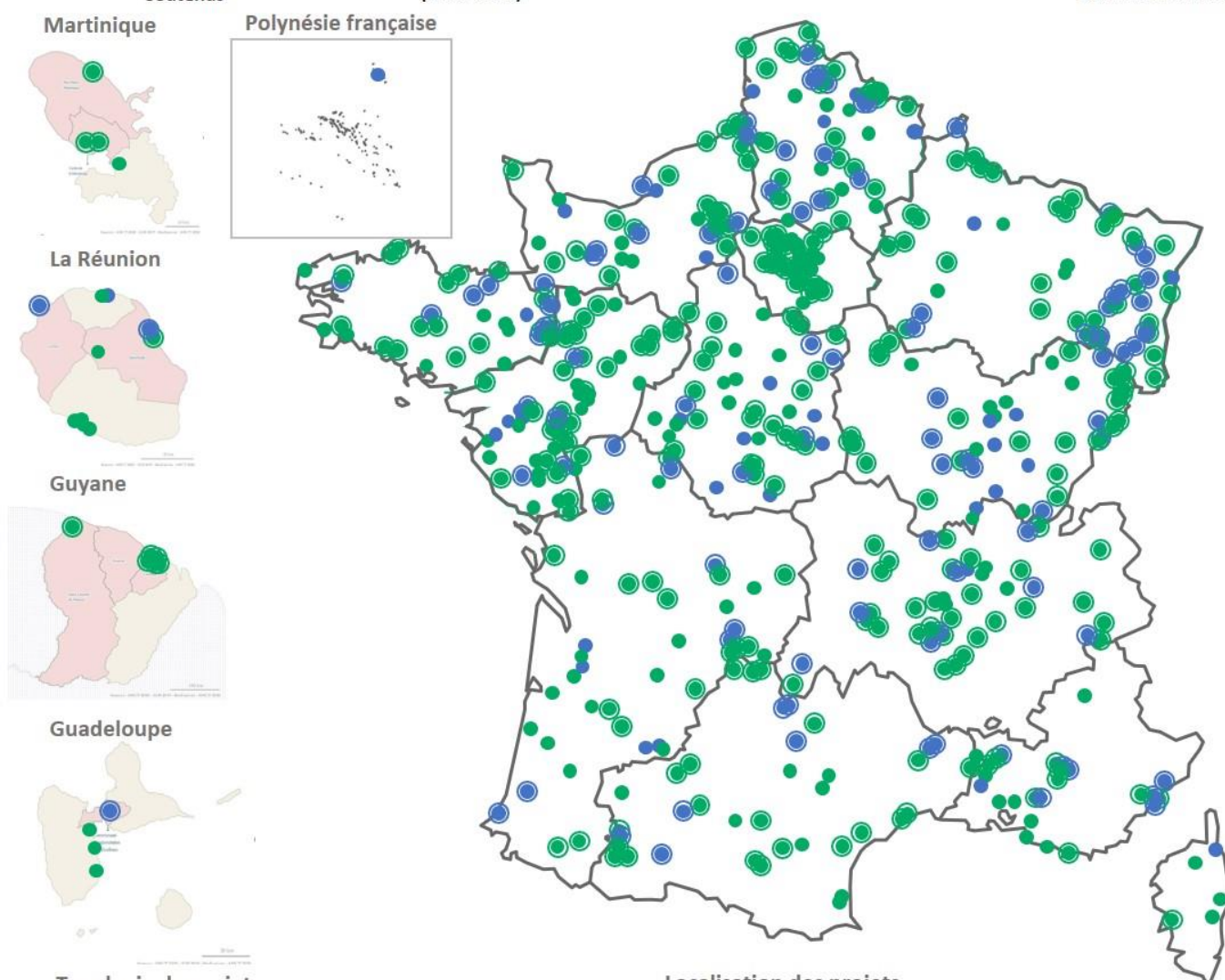
Emplois créés

51 102

Emplois confortés

30

Projets collaboratifs transformants soutenus



Typologie de projets

- Projets s'inscrivant dans une démarche de (Re)localisation (151)
- Projets industriels stratégiques pour les territoires (Modernisation, transition écologique, etc...) (380)

Localisation des projets

- Projets validés
- Projets validés et situés dans un Territoire d'industrie



En 2020-2021, les régions bénéficiaient de **400 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, ce sont près de **300 M€** financés par l'Etat et les Régions qui seront ajoutés à ces crédits.

43 projets lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes

173 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

24 M€

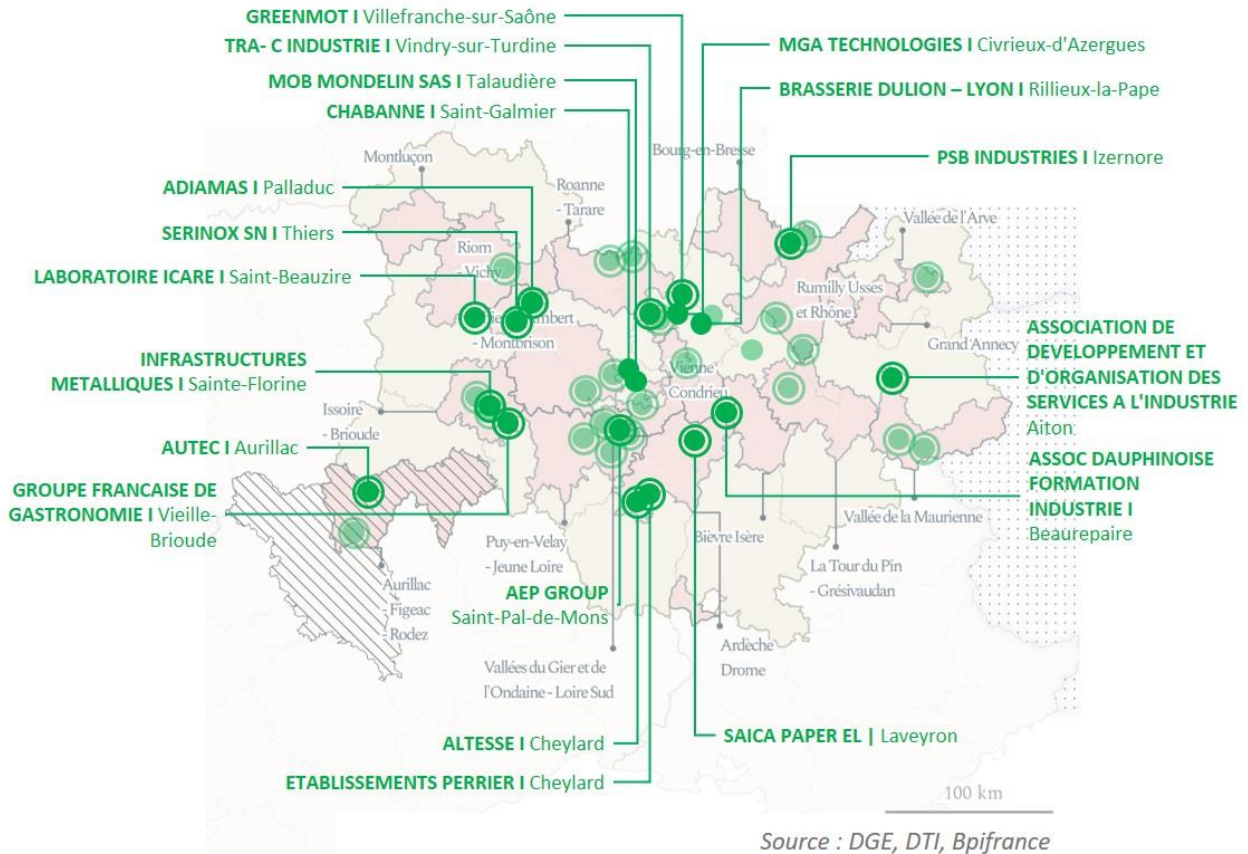
Engagés par France Relance
(2020-2021)

856

Emplois créés

4190

Emplois confortés



Informations sur le projet

AUTEC ← Porteur du projet
Aurillac ← Commune

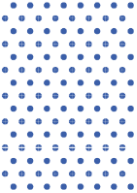
Annnonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
 ● Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
 ● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **37,5 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **20 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 10 M€ par le Conseil Régional et 10 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Auvergne - Rhône - Alpes

ROSET SAS – Industrie de l’ameublement (ETI)

Briord (01) – Territoire d’industrie d’Oyonnax – Bugey Sud – Plaine de l’Ain – Pays Bellegardien – Pays de Gex

Roset SAS est le premier éditeur, fabricant et distributeur français de mobilier contemporain haut de gamme. L’entreprise réalise l’intégralité des opérations de conception et de fabrication sur cinq sites industriels en Territoire d’Industrie d’Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de pouvoir pérenniser son activité dans le bassin rhônalpin, de rester précurseur sur le marché du Haut de gamme et de garder le savoir-faire artisanal sur le territoire, la société Roset SAS a mis en place un projet de modernisation de son outil industriel. Cette société renforcera son savoir-faire en Territoire d’Industrie d’Auvergne-Rhône-Alpes en apportant plus de flexibilité et de réactivité à sa production pour faire face à la concurrence étrangère. L’entreprise prévoit la création de 45 emplois d’ici 2023.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



47 projets lauréats en Bourgogne-Franche-Comté

168 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

24,8 M€

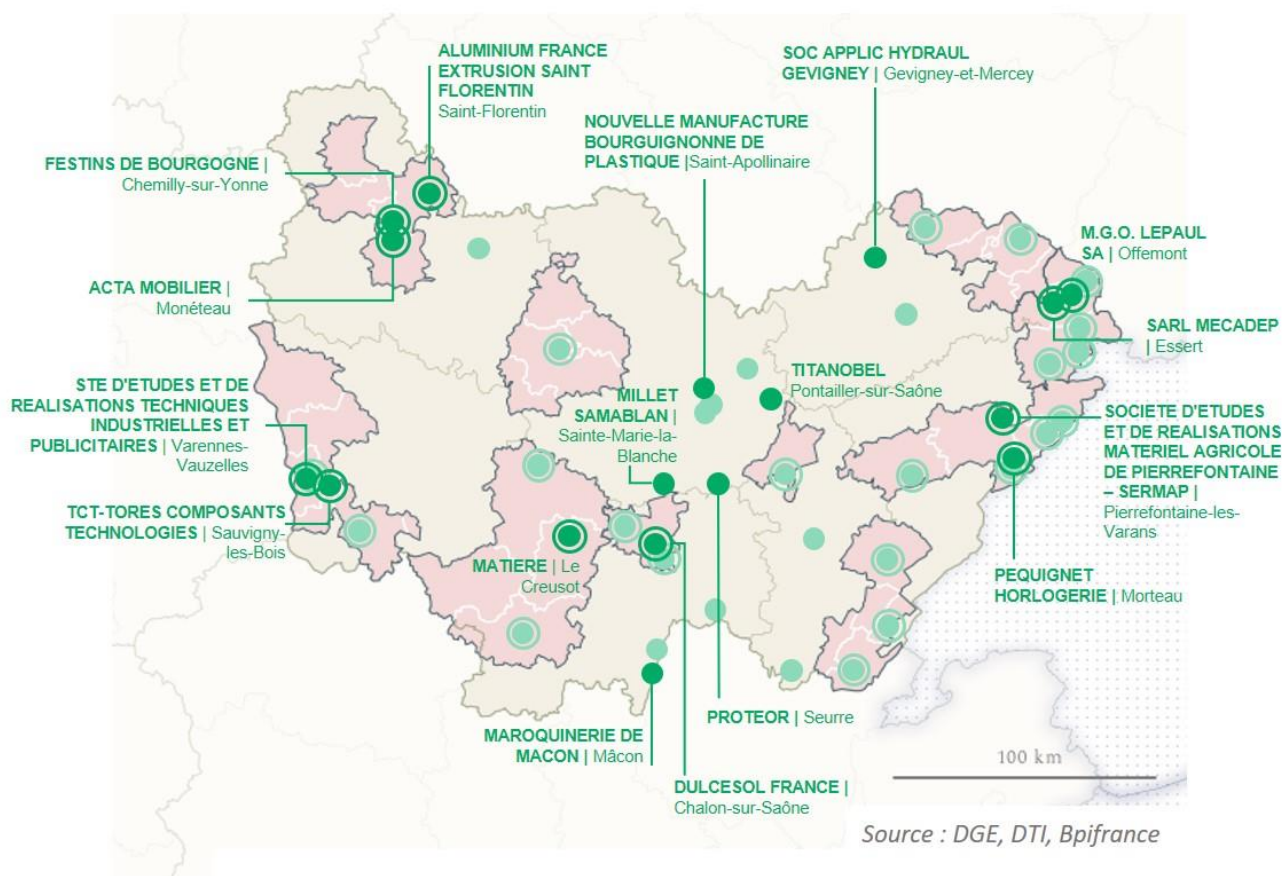
Engagés par France Relance
(2020-2021)

1391

Emplois créés

5563

Emplois confortés



Informations sur le projet

ACTA MOBILIER ← Porteur du projet
Monéteau ← Commune

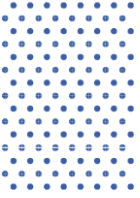
Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **30,3 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **12 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 6 M€ par le Conseil Régional et 6 M€ par l'Etat.

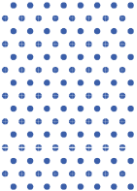


Exemple de projet inspirant en Bourgogne Franche Comté

BOIS FACTORY – Industrie du bois, énergies renouvelables (PME)

Fontenois-la-ville (70) – Territoire d'industrie Vosges saônoises

Bois Factory est une filiale du groupe POUJOLAT, leader européen des conduits de cheminées et sorties de toits métalliques. Le projet vise à créer une unité de production de bois énergie, à Demangevelle en Haute-Saône (Territoire d'industrie des Vosges saônoises), permettant de créer 40 nouveaux emplois. Localisée sur une friche industrielle (ancienne filature), l'usine a vocation à produire des biocombustibles haute performance pour un usage domestique résidentiel (alimentation de bois bûche et de briquettes pour inserts, foyers fermés et poêles à bois). Cette production de biocombustibles haute performance s'inscrit dans le double enjeu de développement des énergies renouvelables (bois énergie) et d'amélioration de la qualité de l'air. Le projet fera de la région Bourgogne Franche Comté la première région productrice de bois énergie domestique certifié NF biocombustibles solides.

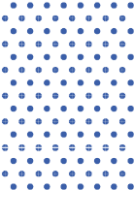


Exemple de projet inspirant en Bretagne

ATELIERS DE VITRE – Maroquinerie (PME)

Fougères (35) – Territoire d’industrie de Fougères – Vitré

Créée en 1951, la société ATELIERS DE VITRE (groupe TEXIER) à Fougères (Ille-et-Vilaine) est un maroquinier de luxe, labellisé « Entreprise du Patrimoine Vivant » en 2013, gage de son savoir-faire d’excellence. L’entreprise souhaite investir dans un parc machines pour augmenter les cadences et la qualité de la production. Elle exerce son activité en qualité de sous-traitant pour des grandes marques françaises et également sous sa propre marque (Texier) qu’elle commercialise dans une dizaine de points de vente en France. L’entreprise prévoit le recrutement d’une centaine de personnes sur 3 ans dont une dizaine dès fin 2020. Elle établira un pôle de formation au sein même de ses ateliers où vingt-cinq personnes sont formées au savoir-faire unique de l’entreprise.



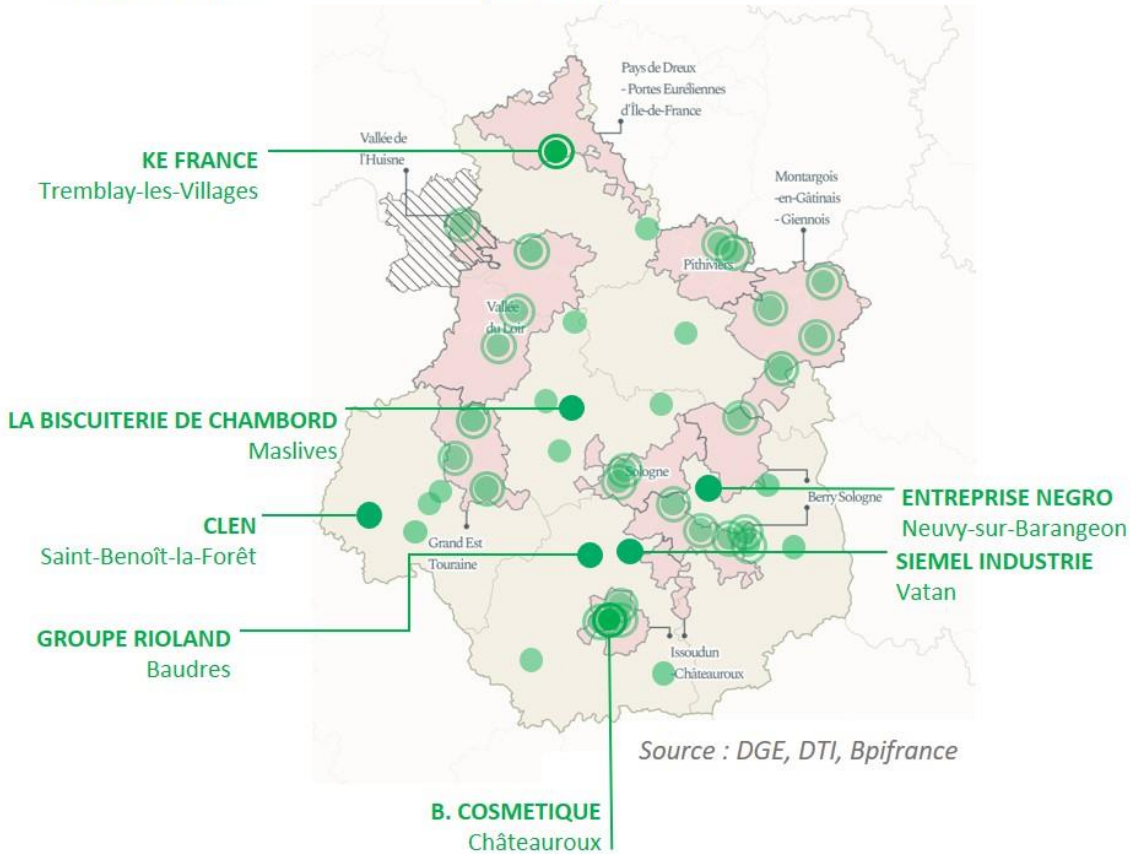
44 projets lauréats en Centre-Val de Loire dont 7 nouveaux en 2021

154 M€
D'Investissement
Industriel Soutenu

18,3 M€
Engagés par France Relance
(2020-2021)

1024
Emplois créés

3488
Emplois confortés



Informations sur le projet

B. COSMETIQUE ← Porteur du projet
Châteauroux ← Commune

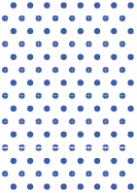
Annnonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **23,4 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **14 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 7 M€ par le Conseil Régional et 7 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Centre – Val de Loire

B. COSMETIQUE – Industrie de la cosmétique (PME)

Châteauroux (36) – Territoire d'industrie Châteauroux-Issoudun

B. COSMETIQUE est l'entité propriétaire de la marque de cosmétique Pier Augé, qui produit et distribue des soins cosmétiques pour le corps et le visage en instituts, pharmacies et parfumeries. Pier Augé est également le fournisseur des classes First & Business de nombreuses compagnies aériennes. En difficulté ces dernières années, la marque Pier Augé a été reprise par deux entrepreneurs qui veulent redynamiser cette marque reconnue.

Au cœur de cette stratégie, le projet soutenu par France Relance consiste en la modernisation de l'outil de production ainsi que la mise en place d'un espace stérile de grade pharmaceutique. Cela permettra à l'entreprise de produire et développer de nouvelles biotechnologies dans un cadre propice à la recherche et à la production de produits cosmétiques, ainsi que de nouvelles innovations potentiellement applicables à l'industrie pharmaceutique. La modernisation et l'automatisation de l'outil de production permettront d'augmenter sa capacité de production et de répondre ainsi aux demandes des distributeurs sur les différents marchés de l'entreprise.

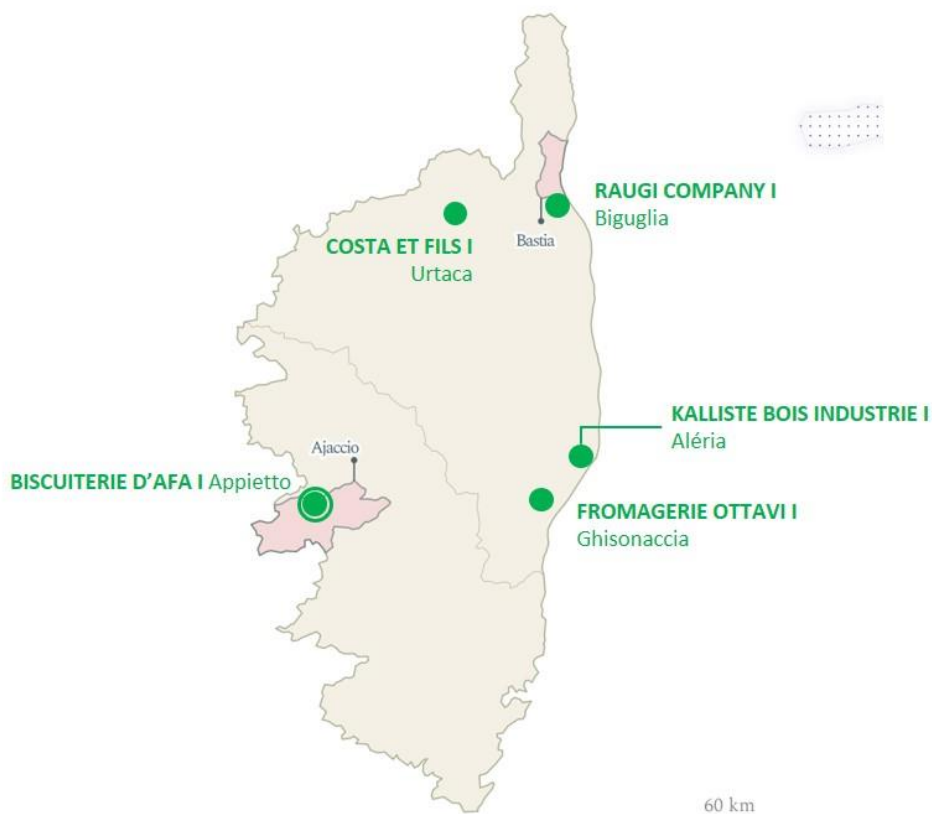
5 projets lauréats en Corse

16,6 M€
D'Investissement
Industriel Soutenu

2,3 M€
Engagés par France Relance
(2020-2021)

43
Emplois créés

110
Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

COSTA ET FILS ← Porteur du projet
Urtaca ← Commune

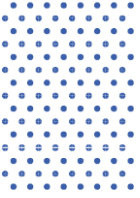
Annnonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du
Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **3,8 M€** de crédits disponibles France Relance. En 2021, ils pourront bénéficier de crédits supplémentaires au fil de l'eau en fonction du nombre de dossiers déposés.



Exemple de projet inspirant en Corse

BISCUITERIE D’AFA – Industrie agroalimentaire (PME)

Appieto (2A) – Territoire d’industrie Ajaccio

L’entreprise familiale née en 1983 est devenue leader sur le marché des gâteaux secs traditionnels Corse (Canistrelli). Aujourd’hui, un agrandissement ainsi qu’une modernisation des infrastructures et de l’outil productif industriel sont indispensables pour consolider la position de l’entreprise en améliorant sa compétitivité et ainsi permettre son développement.

En effet, le projet permettra à l’entreprise d’améliorer sa productivité et sa capacité de production mais aussi de monter en gamme. Les nouveaux équipements moins énergivores permettront également de réduire l’empreinte environnementale de l’entreprise. Cet investissement permettra de créer des emplois et de conserver les 36 actuels.

53 projets lauréats en Grand Est dont 18 nouveaux en 2021

222 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

26,7 M€

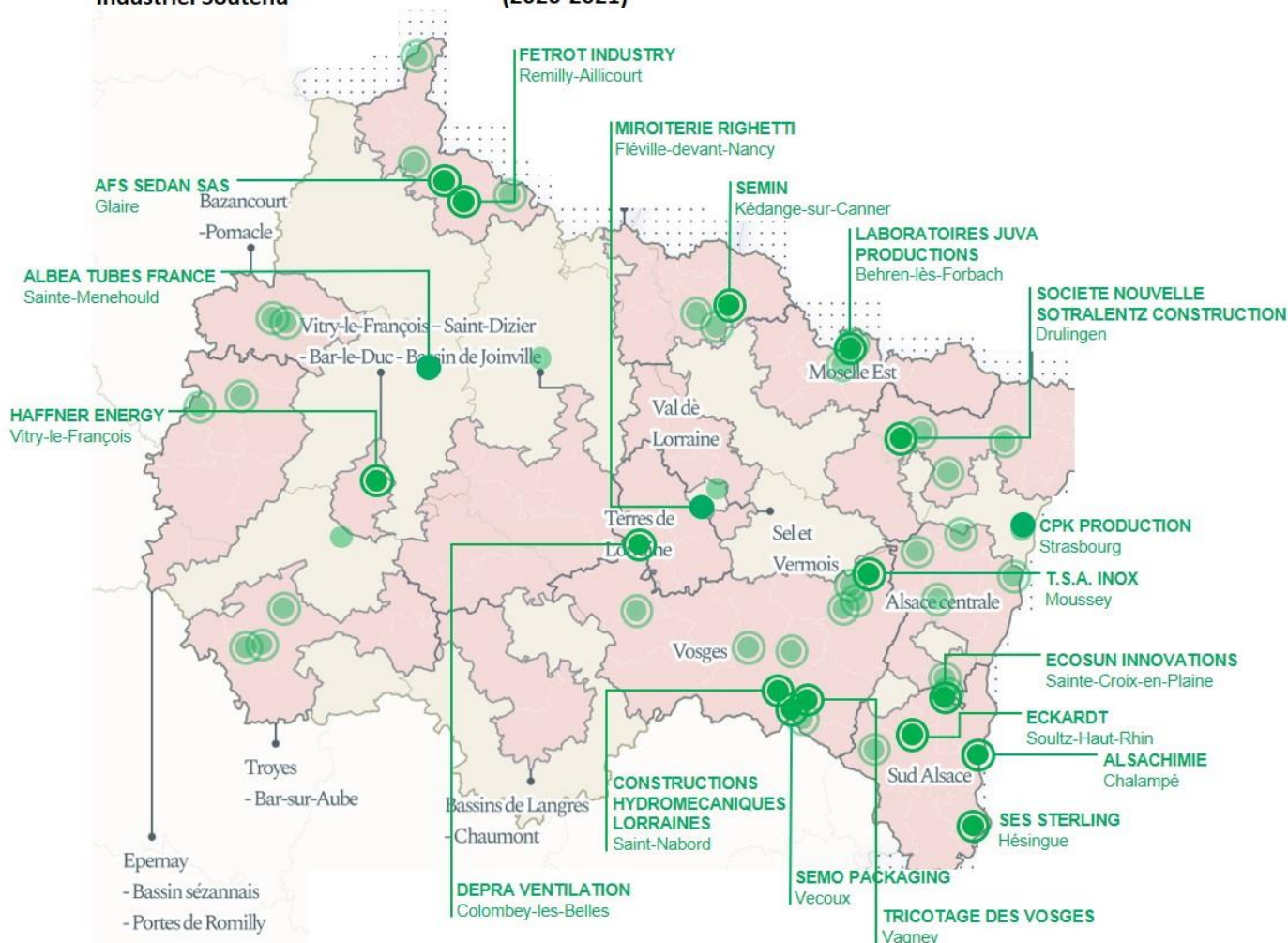
Engagés par France Relance
(2020-2021)

959

Emplois créés

7444

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

T.S.A. INOX ← Porteur du projet
Moussey ← Commune

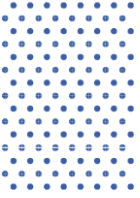
Annnonce des lauréats

- Nouveaux lauréats
- Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **27,9 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **30 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 15 M€ par le Conseil Régional et 15 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Grand Est

L'ATELIER D'ARIANE – Industrie textile (PME)

Lavau (10) – Territoire d'industrie Troyes - Bar-sur-Aube

L'Atelier d'Ariane est spécialisé dans les textiles techniques et textiles de luxe. Le projet soutenu par l'appel à projet a pour objectif la relocalisation de la production d'articles textiles de grandes séries actuellement fabriqués en Chine, à travers la création d'un tout nouveau site industriel intégrant la robotisation de plusieurs tâches telles que la conception et la transformation.

L'usine ainsi créée pourra ensuite servir de pilote pour d'autres projets de relocalisation. L'entreprise envisage également de créer une académie de formation continue pour son personnel. La mise en œuvre de l'ensemble de ce programme permettra la création de plusieurs emplois ainsi que la sauvegarde et le développement de compétences et de savoir-faire.

49 projets lauréats en Hauts-de-France

253 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

25,2 M€

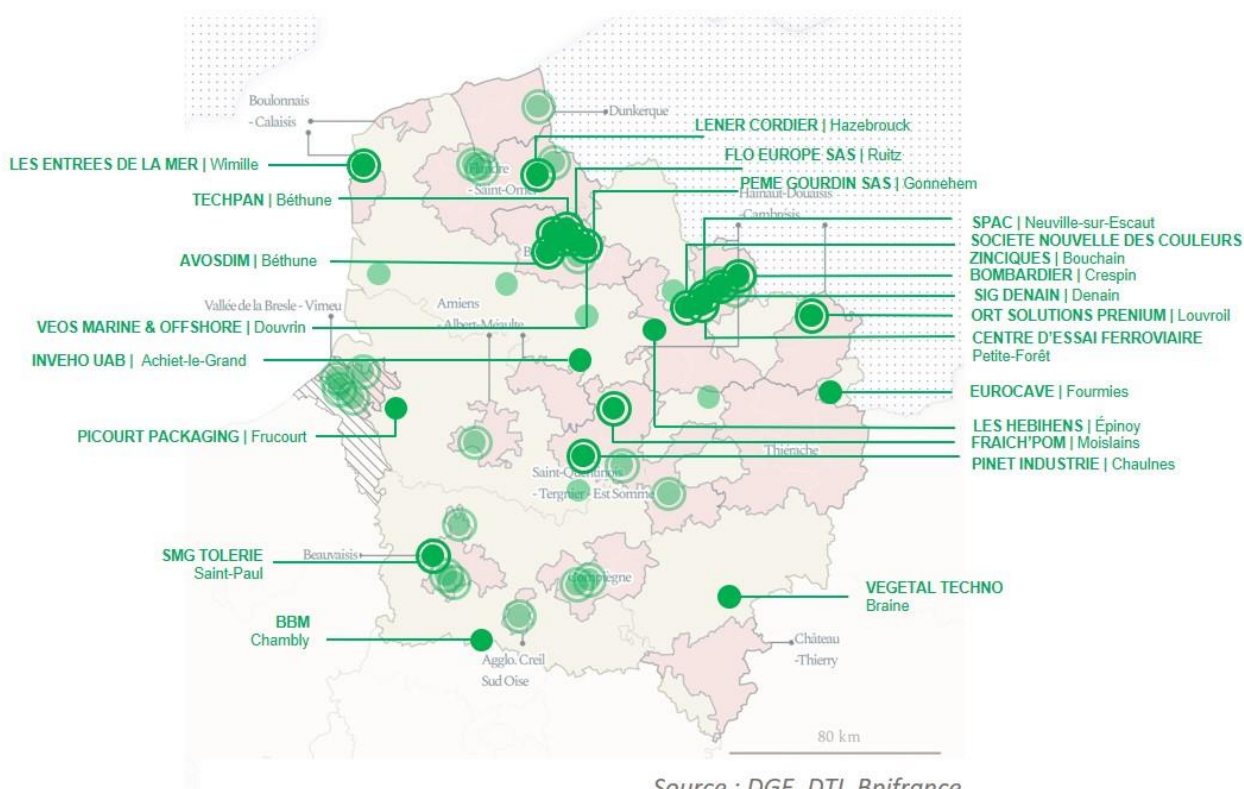
Engagés par France Relance
(2020-2021)

1678

Emplois créés

5389

Emplois confortés



Informations sur le projet

BBM ← Porteur du projet
Chambly ← Commune

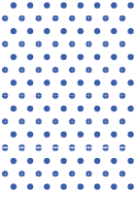
Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du
Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **34,2 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **30 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 15 M€ par le Conseil Régional et 15 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Hauts-De-France

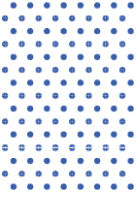
SAVERGLASS – Industrie des arts de la table (ETI)

Arques (62) – Territoire d'industrie Flandre – Saint-Omer

Le Groupe SAVERGLASS est spécialisé dans la conception, la production et la décoration des bouteilles et carafes en verre haut de gamme et de luxe à destination des vins et spiritueux.

Le projet d'investissement portera sur deux usines du groupe, implantées à Arques. L'usine de verrerie « ALPHAGLASS » bénéficiera d'un développement capacitaire et d'une modernisation, assurant une plus grande réactivité et flexibilité dans la production, ainsi qu'une amélioration significative des performances énergétiques et environnementales. L'usine de décoration « ALPHADEC » sera dotée d'un outil de décor puissant avec une capacité de production de satinage doublée et une deuxième ligne de décor sérigraphique. La société s'engage à favoriser l'inclusion des jeunes et leur formation dans le programme de recrutement qu'elle lancera.

Ces deux projets permettront la création de 110 emplois



Exemple de projet inspirant en Île-de-France

GAINERIE 91 – Industrie du luxe (PME)

Lieusaint (77127) -Territoire d'industrie Evry-Corbeilles-Villaroche

Fort d'une expérience de plus de 50 ans dans le secteur du luxe, le groupe GAINERIE 91 possède un savoir-faire reconnu dans le métier du packaging. GAINERIE 91 est à la tête d'une équipe de maroquiniers, gainiers, futiers, avec plus de 20 ans d'expérience dans les matières les plus nobles (cuir, daim, crocodile, alcantara, satin, galuchat, suède...), faisant de l'atelier parisien le partenaire principal des plus grandes marques de luxe. L'entreprise souhaite investir dans la construction d'un nouveau centre de production en IDF, afin notamment de faire face à un afflux de commande de « MIF » (*Made in France*), de relocaliser la production des partenaires à l'étranger, d'investir dans un environnement de production plus efficace et moderne (2 niveaux au lieu de 4, doublement de la surface,...) et de procurer un meilleur environnement de travail à ses artisans. L'entreprise prévoit de créer 35 emplois à travers ce projet.

35 projets lauréats en Normandie dont 13 nouveaux en 2021

589 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

19,3 M€

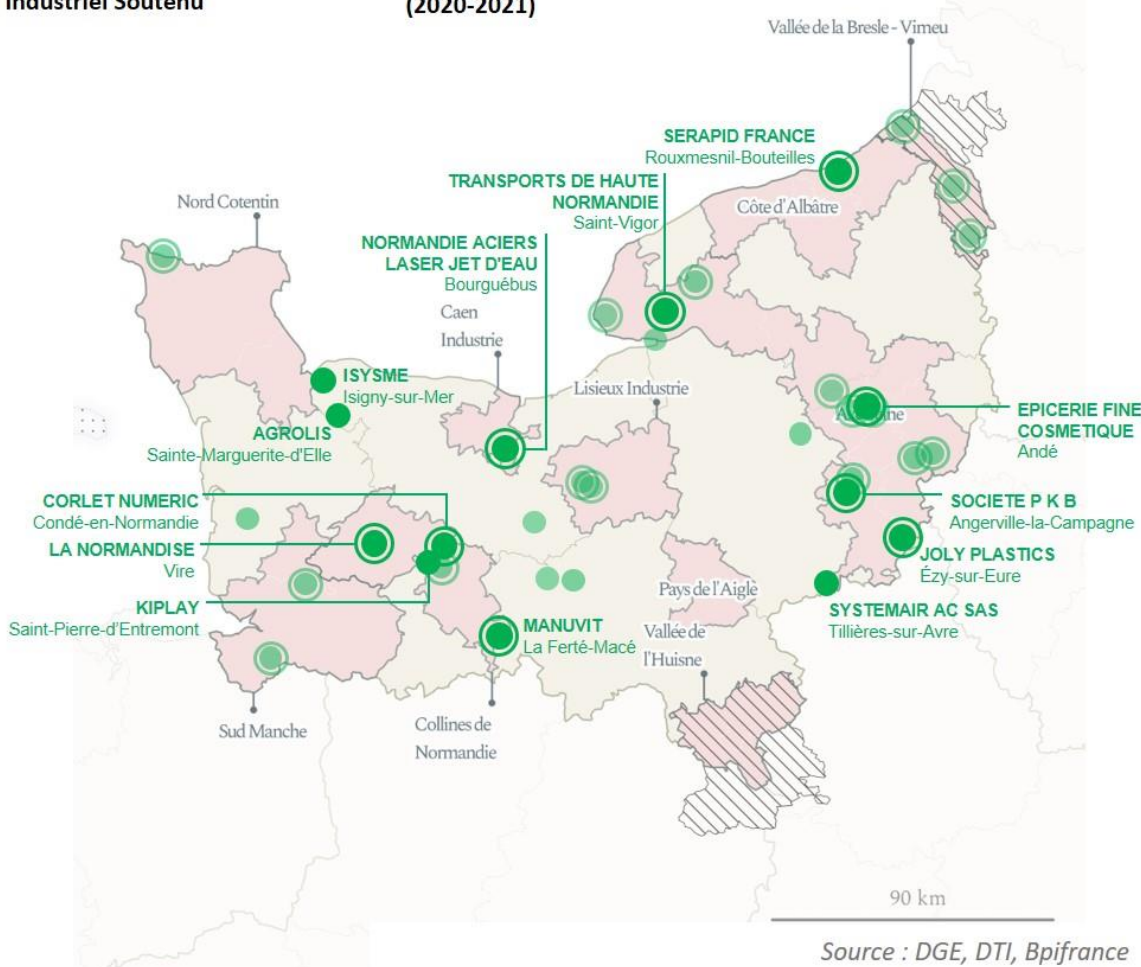
Engagés par France Relance
(2020-2021)

1328

Emplois créés

5363

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

LA NORMANDISE ← Porteur du projet
Vire ← Commune

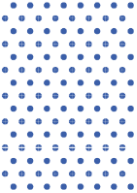
Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du
Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **21,3 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **20 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 10 M€ par le Conseil Régional et 10 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Normandie

FERME DES PEUPLIERS – Industrie agroalimentaire (PME)

Flipou (27) – Territoire d’industrie Axe Seine

La Ferme des peupliers est une ferme familiale de 56 personnes spécialisée dans la production de yaourts, fromage frais et desserts lactés en circuit-court. Labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant », l’entreprise maîtrise la production du fourrage à destination des vaches jusqu’à la transformation du lait pour commercialiser des produits laitiers fermiers de grande qualité. Le lauréat lance un projet d’agrandissement et de modernisation de ses capacités de production. Cet investissement permettra à l’entreprise d’élargir son offre produit et de capter ainsi de nouveaux marchés en France et à l’export. La Ferme des peupliers vise également au travers de ce projet à poursuivre la stratégie engagée de réduction de son empreinte carbone. 14 emplois directs pourront être créés grâce à ce projet.

46 projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine dont 13 nouveaux en 2021

133 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

26,1 M€

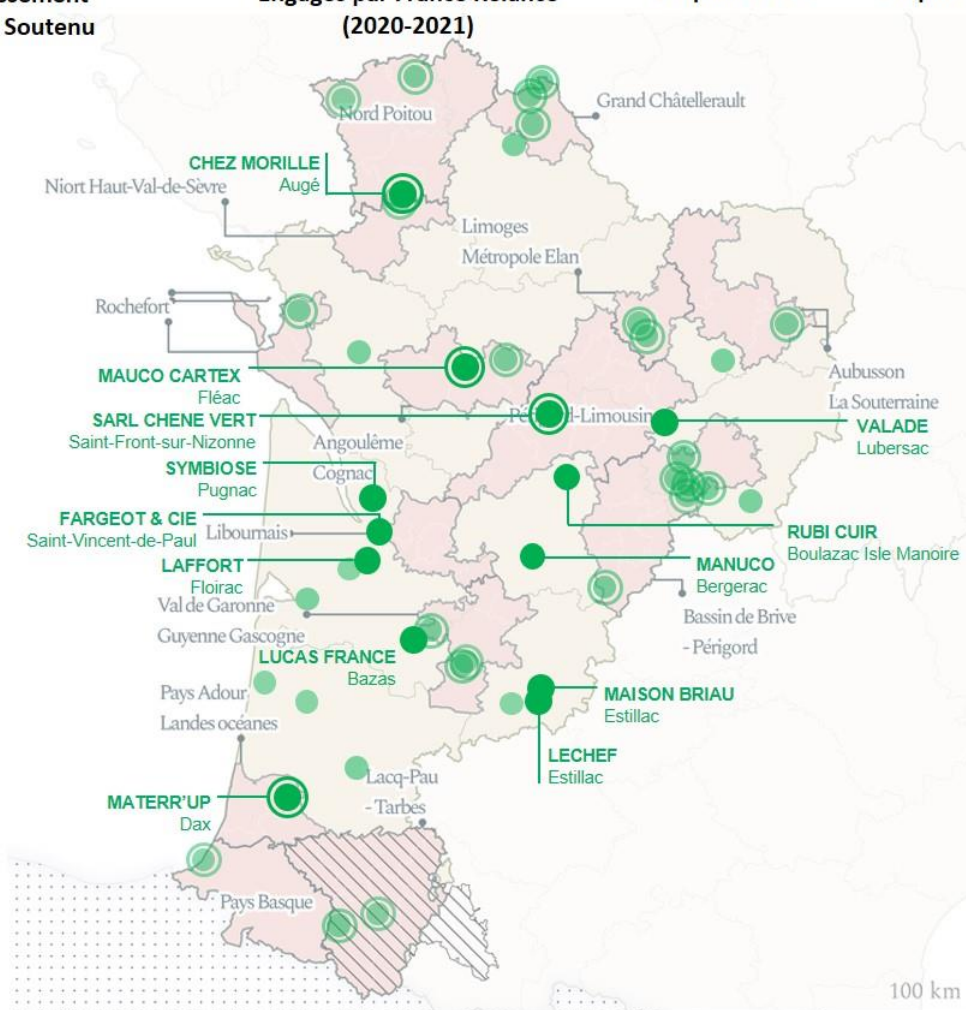
Engagés par France Relance
(2020-2021)

923

Emplois créés

3936

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

- LECHEF ← Porteur du projet
- Estillac ← Commune

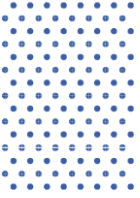
Annonce des lauréats

- Nouveaux lauréats
- Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **33,5 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **30 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 15 M€ par le Conseil Régional et 15 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Nouvelle-Aquitaine

ATELIERS PINTON – Industrie de l’ameublement (PME)

Felletin (23) – Territoire d’industrie d’Aubusson – La Souterraine

Depuis près de 150 ans, les Ateliers PINTON façonnent tapis, tapisseries murales et plus récemment tapis tuftés et moquettes. Selon des techniques séculaires, cette entreprise familiale participe à la pérennité du rayonnement d’un savoir-faire français qui à travers d’innombrables œuvres a marqué l’histoire de l’art. L’investissement dans un nouveau bâtiment moderne et écologique et dans l’achat de machines performantes, permettra de doubler les capacités de production. Par ailleurs, ce nouveau bâtiment permettra d’optimiser les flux, de mieux gérer toutes les étapes des productions. De plus, avec l’acquisition d’une entreprise de tissage dans le nord de la France, l’entreprise proposera des produits complémentaires et innovants renforçant ses collections. Elle prévoit également l’ouverture d’une filiale en Chine.

Le projet contribuera à créer 30 emplois sur 5 ans et à consolider l’emploi du site qui compte actuellement 45 salariés.

38 projets lauréats en Occitanie dont 16 nouveaux en 2021

171 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

21,4 M€

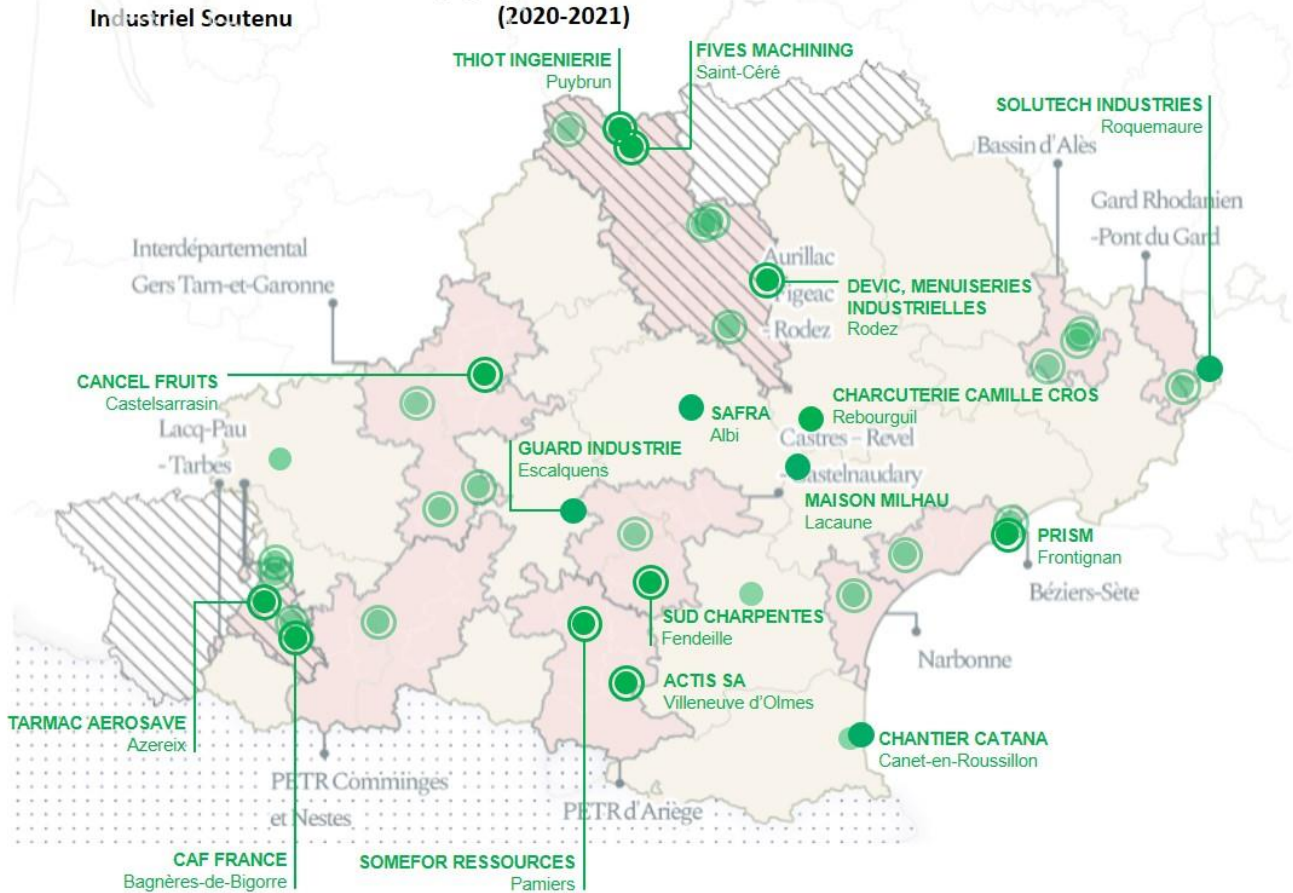
Engagés par France Relance
(2020-2021)

2087

Emplois créés

2667

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

- PRISM** ← Porteur du projet
- Frontignan** ← Commune

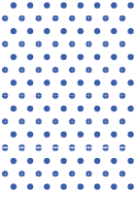
Annnonce des lauréats

- Nouveaux lauréats
- Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **21,4 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **30 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 15 M€ par le Conseil Régional et 15 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Occitanie

ERGOSANTE – Industrie de la santé (PME)

Anduze (30) – Territoire d'industrie du Bassin d'Alès

L'entreprise Ergosanté est spécialisée dans la création de matériel ergonomique pour des postes de travail adaptés, sièges ergonomique mais aussi exosquelettes, qui améliorent les conditions de travail et préviennent les maladies professionnelles. L'entreprise veut créer un nouvel atelier de fabrication dans son usine à Anduze (Gard). Son projet consiste à y aménager des espaces supplémentaires de 1 000 m² pour accueillir une unité de fabrication de sièges ergonomiques. L'objectif est de développer sa capacité de production en France et de diminuer sa présence en Angleterre, s'adaptant aux conditions du Brexit.

L'entreprise vise donc à internaliser rapidement 80 % de sa production, au bénéfice de l'emploi local : 30 embauches sont prévues, dont 80 % des salariés seront en situation de handicap et issus du bassin de vie d'Anduze (Gard).

25 projets lauréats dans les Outre-mer dont 8 nouveaux en 2021

55,5 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

12,8 M€

Engagés par France Relance
(2020-2021)

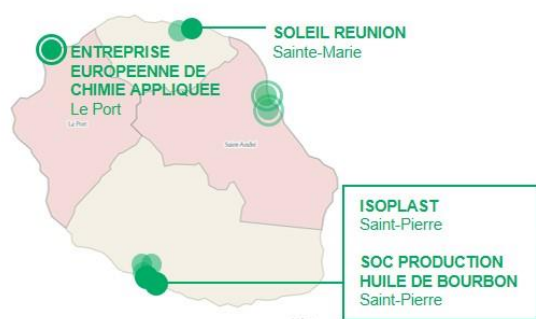
164

Emplois créés

287

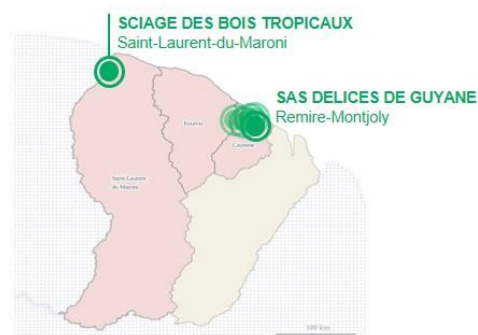
Emplois confortés

Ile de La Réunion



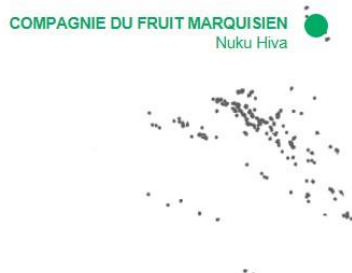
Source : DGE, DTI, Bpifrance

Guyane



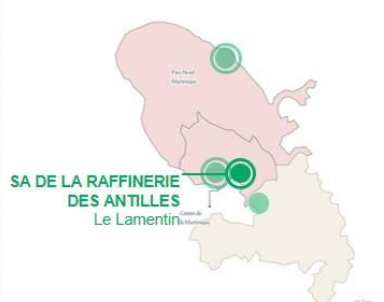
Source : DGE, DTI, Bpifrance

Polynésie française – Île Nuku Hiva



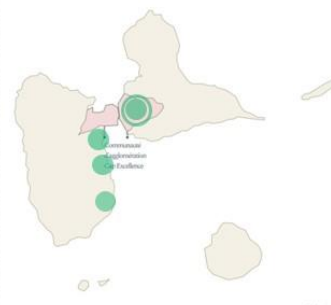
Source : DGE, DTI, Bpifrance

Martinique



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Guadeloupe



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

ISOPLAST ← Porteur du projet
Saint-Pierre ← Commune

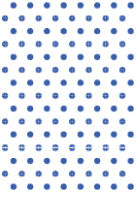
Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du
Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, les régions bénéficiaient de **20,95 M€** de crédits disponibles France Relance. En 2021, ils pourront bénéficier de crédits supplémentaires au fil de l'eau en fonction du nombre de dossiers déposés.



Exemple de projet inspirant dans les Outre-Mer

CHLOREX (Guadeloupe) – Industrie de l'hygiène et de la santé (PME)

Les Abymes (971) – Territoire d'industrie Communauté d'agglomération Cap Excellence

Chlorex Industrie fabrique des produits d'hygiène et de nettoyage, en particulier du vinaigre de canne à sucre, dont elle est le seul producteur local, et des solutions hydro-alcooliques. Le projet consiste à acquérir de nouvelles machines industrielles permettant d'augmenter la capacité de production des produits actuels et de développer celle de nouveaux produits.

Le projet permettra de développer les capacités de production, mais aussi de conditionnement et de logistique de l'entreprise. Il renforcera également l'autonomie du territoire guadeloupéen. Enfin, le développement de la production locale, à partir de produits locaux, améliorera grandement le bilan carbone, en comparaison de produits importés.

Le projet permettra d'embaucher au moins 3 personnes et de pérenniser les 23 emplois directs actuels.

56 projets lauréats en Pays de la Loire dont 9 nouveaux en 2021

342 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

26,6 M€

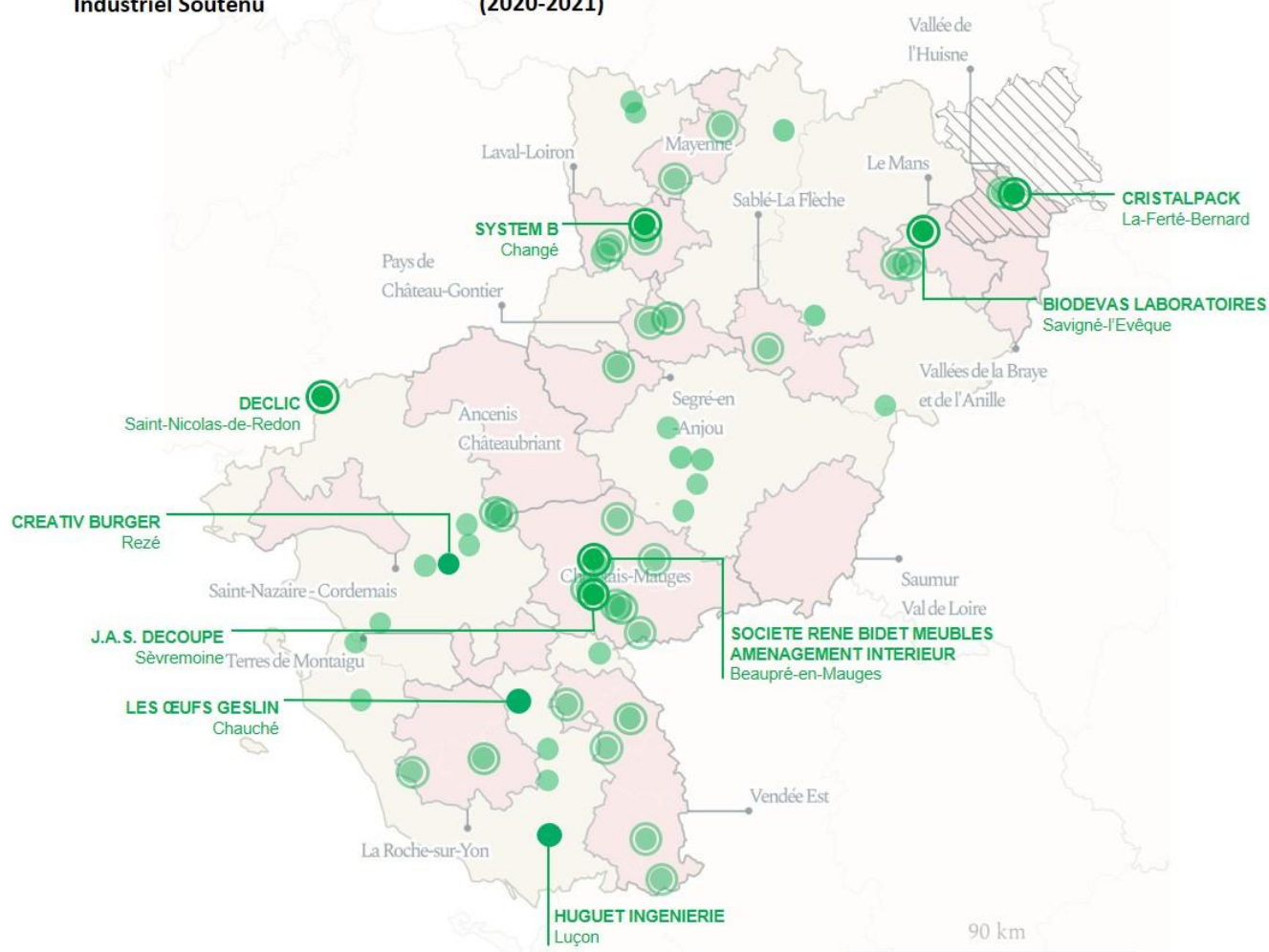
Engagés par France Relance
(2020-2021)

1255

Emplois créés

5780

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

SYSTEM B ← Porteur du projet
Changé ← Commune

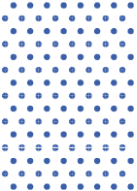
Annnonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du
Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **31,3 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **26 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 13 M€ par le Conseil Régional et 13 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Pays de la Loire

INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE DE L'OUEST – Formation (Association)

Lys-Haut-Layon (49) – Territoire d'industrie Choletais-Mauges

Le projet soutenu permettra à l'école de production en chaudronnerie de Cholet (IFTO) de disposer de son propre atelier équipé d'un plateau technique de découpe laser et des machines-outils et outillages nécessaires pour une formation en électromécanique, particulièrement demandée sur le territoire. Le projet inclut également la construction d'un internat pour héberger les jeunes apprenants. Les Écoles de Production sont des établissements privés d'enseignement technique qui accueillent des jeunes de 15 à 18 ans et leur propose des formations professionnelles reconnues. Elles visent à lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant de nouvelles opportunités à des jeunes de tous horizons.

24 projets lauréats en Provence-Alpes-Côte d'Azur

47,7 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

13,4 M€

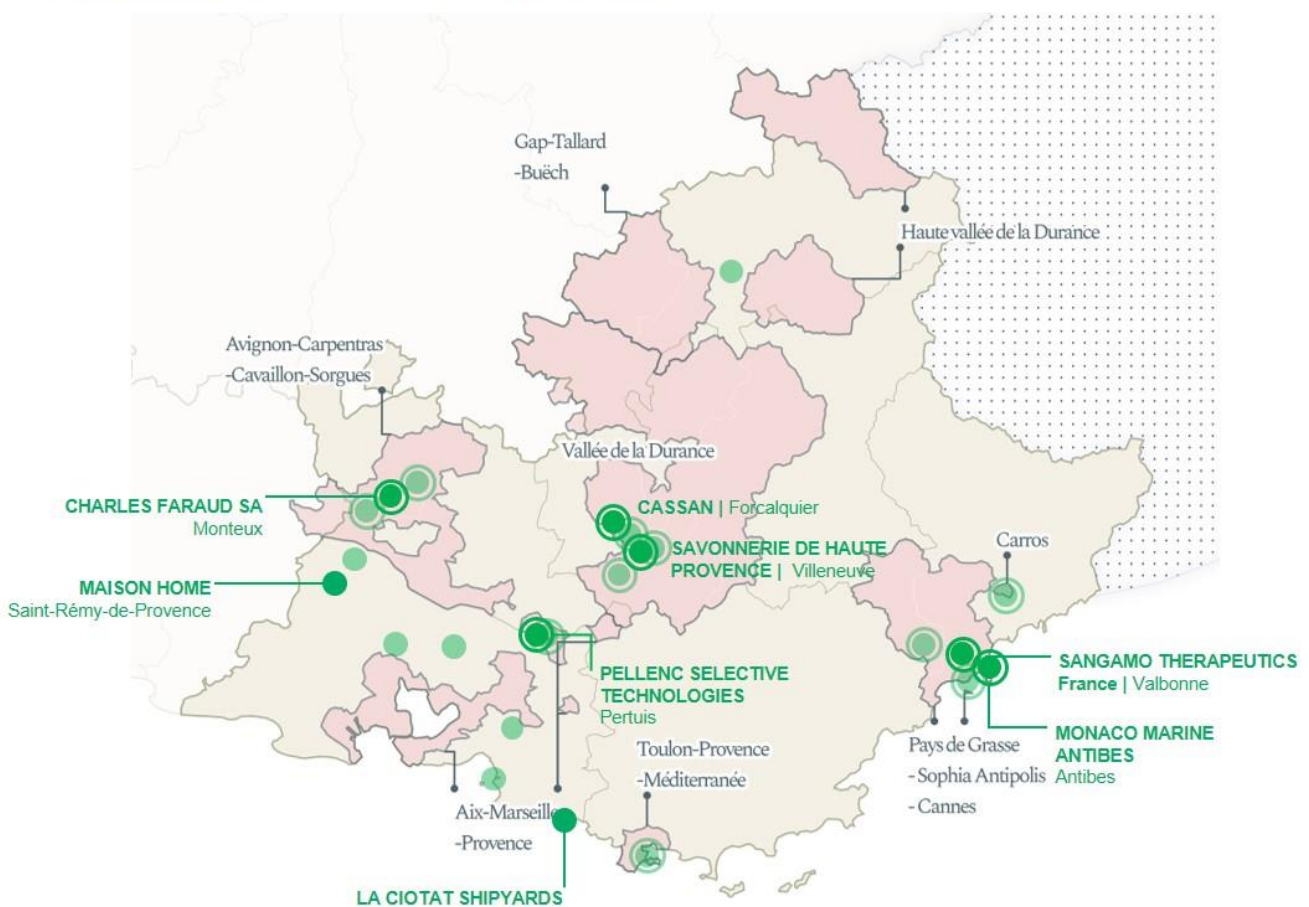
Engagés par France Relance
(2020-2021)

500

Emplois créés

1306

Emplois confortés



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

CASSAN ← Porteur du projet
Forcalquier ← Commune

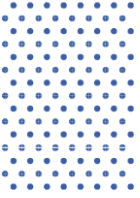
Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **19,1 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **26 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 13 M€ par le Conseil Régional et 13 M€ par l'Etat.



Exemple de projet inspirant en Provence - Alpes - Côte d'Azur

PELLENC SELECTIVE TECHNOLOGIES – Recyclage et valorisation des déchets (PME)

Pertuis (84) – Territoire d'industrie Aix-Marseille-Provence

Pellenc Selective Technologies conçoit, fabrique et commercialise des robots et équipements de tri et de recyclage pour la valorisation de matières premières secondaires. Pellenc ST souhaite investir dans un plan ambitieux d'aménagements et de modernisation de ses surfaces industrielles, de bureaux, de démonstration et de R&D, afin de rester à la pointe de l'innovation et de développer ses capacités industrielles.

Le projet d'investissement de Pellenc est donc une étape indispensable pour permettre d'accompagner le développement d'une économie circulaire compétitive. L'objectif du projet pour la PME est de passer le cap de l'ETI en recrutant 75 personnes et de continuer sa croissance tant en France qu'à l'export.



Retrouvez l'intégralité
des mesures du plan de relance
sur francerelance.gouv.fr

Dossier de presse

23 mars 2021

**Partenariat État-Régions : une nouvelle étape au
service du rebond industriel de nos territoires**

Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédits photos : Arnaud Bouissou / Terra - Mars 2021



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

